

Edition du "REVEIL DU NORD"

126 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Le Courrier

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : Roubaix, 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Nouvelles mesures pour sauver notre devise nationale

Le Gouvernement les a prises hier au cours des Conseils de Cabinet

A l'issue du deuxième Conseil de cabinet qui s'est tenu hier après-midi, la présidence du Conseil a communiqué la note suivante :
« Le gouvernement, après une étude prolongée du problème financier au cours des Conseils de cabinet de ce jour, a estimé que son devoir était



M. SÉRENT, ancien sous-secrétaire d'Etat Gouverneur honoraire de la Banque de France, qui présidera le Comité d'experts.

La composition du Comité d'experts approuvée

Il a approuvé la composition du Comité d'experts choisis par le Ministre des Finances avec mission de surveiller les mouvements du marché et de suggérer toute décision utile à la défense de notre devise.

Pas d'aggravation des charges fiscales

Il se refuse à envisager toute aggravation des charges d'impôts qui serait incompatible avec la nécessité de rendre la confiance à nos épargnants. Il décide de procéder d'urgence à la modification systématique prévue par la loi du 29 avril 1926 en vue de dégrader une partie des charges tant par catégorie de contribuables que par nature de taxation. L'établissement de ce plafond fiscal fera l'objet d'un projet soumis au Parlement.

Le rapatriement des capitaux constitués à l'étranger

Mais dès à présent il envisage l'ouverture à la Banque de France d'un compte spécial auquel seraient versés ou virent les capitaux libérés en monnaie étrangère qui ont pu être constitués hors de France par nos nationaux et dont les propriétaires français seraient en droit d'invoker le rapatriement, la liberté des capitaux ne pouvant être rendue, selon le vœu exprimé par la conférence interparlementaire de Londres, qu'après un retour massif des capitaux exportés.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le général Gouraud est arrivé hier à Lille

IL SE RENDRA EN BELGIQUE, A SAINT-OMER, CALAIS, BOULOGNE, ETC...

Le général Gouraud, Gouverneur militaire de Paris, en tournée d'inspection dans le Nord est arrivé à Lille, samedi soir, par le train de 22 h. 15.

Il a été reçu sur le quai de la gare par MM. le général Lacapelle, commandant la 1^{re} région ; le colonel Fico, chef d'état-major ; le commandant Lalapie et M. Vanheele, président des anciens militaires de Syrie.

La foule qui avait reconnu le grand héros, l'a salué sur son passage.

En auto, le général Gouraud a gagné le quartier général où il a passé la nuit.



LE GÉNÉRAL GOURAUD

Aujourd'hui, le général Gouraud visitera les champs de bataille de Belgique, les villes de Arras et de Gand et partira ensuite pour Saint-Omer où il passera la nuit.

Lundi 31 mai, il passera en revue les troupes en garnison à Saint-Omer et il se rendra le même jour à Boulogne, à Calais et à Dunkerque.

Mardi 1^{er} juin, le général Gouraud sera à Lille et inspectera la garnison.

Mercredi 2 juin, il se rendra à Valenciennes, Douai, Cambrai, Valenciennes et Arras.

Mort mystérieuse d'un jeune homme à Aire-sur-la-Lys

A-t-il été victime d'un accident ou d'une agression ?

Aire-sur-la-Lys, la coquette petite ville artoise n'est guère habituée aux événements sensationnels. D'autant plus grand fut l'émoi de la population, quand elle apprit hier matin que le cadavre d'un jeune homme, victime d'un accident ou d'un assassinat ?... on ne savait, venait d'être trouvé dans le fossé bordant la route, au lieu dit « Neuf Frères », à une quinzaine de mètres du croisement de la route d'Isbergues et de la route qui conduit à la gare d'Aire.

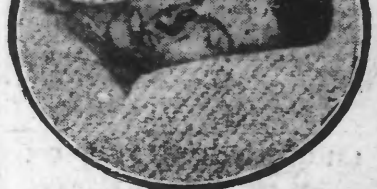
La victime avait été identifiée. Il s'agissait d'un jeune ouvrier mineur de 22 ans, résident depuis 15 jours à Isbergues, où il travaillait aux Acieries, comme manoeuvre, et dont la mère, veuve, habite à Mametz, hameau de Marthes, à quatre kilomètres d'Aire-sur-la-Lys.

Comment avait été faite la macabre découverte ? Vers 5 heures du matin, M. Désiré Colombel, ancien gendarme, cabaretier, 30, place Notre-Dame, à Aire-sur-la-Lys, revenant de conduire sa femme à la gare d'Isbergues, quand il aperçut dans l'herbe, bordant la route, une bicyclette.

Il s'approcha et quelle ne fut pas sa stupéfaction de constater, que dans le fossé profond de 60 centimètres, gisait un homme à la tête en sang ne donnant plus signe de vie.

Un autre passant, M. Fernand Vandale, domicilié hameau de Mississipi, arrivait sur la route. Le cabaretier l'appela. Les deux hommes examinèrent la victime, qui reposait couchée sur le ventre, la face contre terre.

Effectivement, elle avait cessé de vivre !... Autour du cadavre, aucune arme, aucune trace de lutte, aucun indice de violence.



La victime : GASPARD ADOLPHE, vue avant l'autopsie.

Le quartier fut mis immédiatement en émoi. Personne n'avait rien vu, rien entendu.

M. Colombel permit sans retard prévenir le commissaire de police d'Aire, M. Andriot. Le magistrat arriva sur les lieux de la macabre découverte, se livra aux premières constatations.

La bicyclette du mineur était indemne, ce qui, a priori, écartait l'hypothèse de la chute. Le malheureux, d'autre part, portait un portefeuille contenant 25 francs. Il ne semblait donc pas qu'on se trouvât en présence de la victime d'une agression, motivée par le vol.

Devant le mystère qui planait sur cette



Les magistrats enquêtant à l'endroit où fut trouvé le cadavre

mort, M. Andriot ordonna le transfert du cadavre, à l'hôpital civil et militaire d'Aire, prévint le parquet de Saint-Omer et continua son enquête.

Mort par asphyxie dit le Médecin légiste

A 15 heures, le Parquet, représenté par MM. Hudé, procureur de la République ; Courtail, juge d'instruction et le docteur Deroux, médecin-légiste, arrivait à Neuf-Frères. Ses constatations ne firent que confirmer celles de l'enquête. L'autopsie était urgente et indispensable.

C'est dans une des salles sombres de l'annexe hospitalière que M. le docteur Deroux fit la pratique. Le praticien releva sur le cadavre de nombreuses ecchymoses légères, à l'épaule, à l'aîne, et particulièrement à la tête, ecchymoses dues à une chute ou à des coups portés par un agresseur ? Il fut impossible de l'établir.

Un fait était certain, cependant, la mort était due à l'asphyxie ; quant à l'hémorragie elle semblait avoir été provoquée par une légère fracture, relevée à la base du crâne.

Notre enquête

Munis de ces renseignements indispensables nous nous sommes livrés à une enquête au hameau de Marthes, où la mère de la victime habite dans une pauvre mesure. Voici ce que nous avons appris :

Gaspard était un jeune homme peu sérieux. Il se livrait à la boisson... c'est sa mère qui nous le dit... et lorsqu'il avait bu, il ne se connaissait plus.

N'aurait-il pas quelque « petite amie » dans la région ? A cette question que nous avons posée, on nous a répondu résolument : Non, il n'y avait rien.

La suite de discussions qu'il avait eues avec sa mère et son frère cadet, il avait quitté la mine de Liézy-lez-Aire, où il travaillait et était allé s'installer chez son beau-frère, M. Lambert, à Isbergues, après s'être embauché aux Acieries.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Tandis qu'Abd el Krim est notre prisonnier...

... Les autorités franco-espagnoles fixent les bases du statut du Rif

Au Conseil de cabinet tenu hier matin, MM. Briand et Painlevé ont fait connaître l'état des affaires marocaines à la suite de la capitulation d'Abd el Krim ; le mouvement de commission qui se généralise et le très heureux effet pour le prestige de la France qui en résulte dans tout le monde musulman.

A l'issue du Conseil, M. Painlevé a déclaré que le général Simon se rend au Maroc pour fixer, avec les autorités espagnoles, les bases du statut du Rif. Les conversations



LE SULTAN DU MAROC MOULAY YOUSSEF qui va recevoir Abd el Krim à Taza

ne visent pas de rectifications de frontière entre les zones française et espagnole, mais les questions militaires et économiques posées par la victoire franco-espagnole, en particulier celles qui concernent les tribus qui se trouvent à cheval sur les deux zones seront examinées.

Le général Girod a fait savoir à M. Painlevé que la commission de l'année dernière l'aurait avant le 11 juin sur la situation créée au Maroc par la reddition d'Abd el Krim.

On annonce, d'autre part, que le général Simon est arrivé samedi matin à Marseille. Il s'est embarqué immédiatement pour l'Afrique du Nord.

Ce que dit l'émir

Un confrère parisien relate en ces termes l'entretien qu'il eut avec Abd el Krim, après sa reddition :

« Quelqu'un se lève. C'est lui, il n'est pas grand, il est vêtu d'un djelabon beige clair et il porte un turban d'un blanc de neige. Ses pieds sont nus. Tout le temps que je lui parlerai, il gardera ses mains croisées. On sent chez cet homme un peu de tristesse. Tout de suite, je précipite mes questions tant j'ai peur d'être surpris.

Pourquoi n'as-tu pas accepté nos propositions à Oudjda ?

Abd el Krim lève les bras et répond : « Je ne pouvais pas me rendre sans combattre encore. Je savais que je serais battu et j'avais surtout confiance en la générosité de la France. Je me suis mis sans condition à la disposition du résident général.

Tout cela est dit d'une voix douce. Comme je suis loin de la réponse de son frère au mois d'octobre !

Je lui demande :
— Quel est ton successeur ?
— Je n'en ai pas.
— Que penses-tu faire ?
— Il me redit, par deux fois, en insistant : Je suis sous la sauvegarde de la France dont je connais les sentiments pour les populations musulmanes.

— Pourquoi nous as-tu fait une guerre si cruelle ?
— Sa réponse est douloureuse : comme l'Allemagne, il croyait que, faisant la guerre de cette manière, elle serait moins longue. Que sont devenus les étrangers qui étaient chez toi ?

Deux grèves terminées dans le Nord

A LILLE : Celle des ouvriers du Bâtiment

Ainsi que nous l'avions fait prévoir hier, la grève du bâtiment à Lille, d'un accord, qui a été signé hier soir, a été terminée. Les ouvriers ont donné une preuve de leur esprit de conciliation en acceptant les premières propositions de M. Hudé, et ensuite les patrons ont accepté les suggestions de M. Hudé. Nous espérons que leur tour, les patrons serruriers montreront conciliants et que leurs ouvriers pourront reprendre le travail dans un délai assez court.

Hier à 10 heures, M. Delepoulle, président de la Chambre syndicale était reçu par M. Hudé auquel il communiqua la réponse de la Chambre syndicale : Acceptation de l'arbitrage du Préfet du Nord ; à 10 heures 40, M. Delepoulle prenait congé et peu après, Guillaumont, secrétaire du Syndicat des ouvriers, arrivait à son tour. Les ouvriers ayant déjà accepté l'arbitrage, la grève est donc terminée.

A CAMBRAI-VALENCIENNES : Celle des Tisseurs

Le cas où une nouvelle déviation du coût de la vie se produirait. Le Comité de grève réunit à Valenciennes les représentants des sections syndicales, l'ordre de reprendre le travail lundi matin.

Le nouveau de la B. M. du conflit à ceux dans les villages une vive satisfaction.

La grève des tapisseurs de Tourcoing, s'étend

Le conflit existant depuis sept semaines dans la corporation du tapis de Tourcoing n'a, jusqu'ici, subi aucune modification et une nouvelle grève vient d'éclater à la fabrique de tapis de M. Vandeweghe, chaussée Gramin.

Les 21 ouvriers qui occupent cette maison, ont quitté le travail. Ils demandent une augmentation de salaires.

EN CINQUIEME PAGE. — Notre Conte du Jour

« Le Tourterelle » et la « Journée Sportive »

Grande cérémonie aujourd'hui à Wagnonville

Elle est présidée par M. Binet, Ministre de l'Agriculture

C'est aujourd'hui dimanche 30 mai que M. François Binet, ministre de l'Agriculture, présidera l'inauguration de la plaque commémorative des anciens professeurs et élèves de l'Ecole de Wagnonville, morts pour la France.



M. François BINET, Ministre de l'Agriculture

Ce que dit M. Parent

On publie un récit que M. Parent qui, ainsi que nous l'avons relaté, porta à M. Steeg les propositions d'Abd el Krim, fit de ses missions sanitaires dans le Rif.

M. Parent put constater que le moral du Rif, qui était très brillant il y a quelques mois, s'était soudainement effondré.

Le peuple ne put supporter la désillusion qu'entraîna la rupture d'Oudjda. En fait, il ne voulait plus se battre, surtout contre la France. A un moment donné, Abd el Krim songea à aller chercher une mort glorieuse sur le front espagnol. Mais il se ravisa et on le persuada qu'il serait beaucoup plus beau pour lui de s'en remettre à la générosité de la France. Un grand conseil rifain fut réuni et on décida de faire de nouvelles propositions de paix que M. Parent fut chargé de transmettre aux autorités française et espagnole.

On sait le reste et comment Abd el Krim, poussé par les populations, engagea des pourparlers directs avec nos avants-postes.

Ce que dit le général Simon

Interrogé à bord du « Tinged », le général Simon a fait les déclarations suivantes : « Je retourne au Maroc pour étudier la situation tant politique qu'économique. Il s'agit maintenant de consolider nos positions sur les frontières nord du Protectorat. Je pense rester une quinzaine de jours au Maroc et reviendrai le plus vite possible en France pour rendre compte de ma mission au gouvernement.

La reddition d'Abd el Krim est l'indice certain que les tribus en dissidence étaient lassées de faire la guerre, c'est cette lassitude qui a forcé Abd el Krim à abandonner la partie. La paix est faite, mais il faut néanmoins surveiller les tribus et continuer à mettre en action parallèlement les moyens politiques et les moyens militaires ».

PAIX DÉFINITIVE

Interviewé, le pacha Bagdadli après avoir rendu hommage aux efforts en faveur de la paix faits par M. Steeg, a dit : « La paix est définitive. Il ne restera plus que quelques brigands isolés. Le prestige de la France est plus grand que jamais, après ce succès. Si vous continuez la tradition de justice et si vous manifestez un jour l'intention de partir les Marocains eux-mêmes vous diraient de rester ».

LA VIE QUI PASSE.

TOUT EN OR

Il y a tout de même de jolis moments dans la vie d'un ministre du Commerce. Tel le grand spectacle qui vient, dans les salons de l'Hôtel Crillon, d'être offert à M. Daniel-Vincent.

Au cours d'un après-midi enchanteur, il assista au défilé des plus ravissantes mannequins de Paris, moulés dans les robes, drapés dans les manteaux, coiffés des chapeaux, et chaussés des souliers, qui seront, l'automne prochain, exportés en Amérique par nos Princes de la Mode.

Elle avait-elle quelle est la caractéristique principale de ce que ses défilés lyriques prétendent être ? C'est qu'ils sont faits par nos femmes. Déjà, au cours d'un après-midi enchanteur, il assista au défilé des plus ravissantes mannequins de Paris, moulés dans les robes, drapés dans les manteaux, coiffés des chapeaux, et chaussés des souliers, qui seront, l'automne prochain, exportés en Amérique par nos Princes de la Mode.

Un oeil du jardin de l'Ecole de Wagnonville

A une heure aura lieu un banquet, servi dans la salle du premier étage et présidé par le ministre, entouré du préfet, des parlementaires, conseillers généraux, des directeurs de l'enseignement agricole, fonctionnaires, anciens élèves, etc.

M. François Binet reprendra à 4 heures 50 le rapide de Paris.

Dès Lundi le pain coûtera 2,10 dans le Nord

Une autre augmentation de prix serait en perspective

Ainsi que nous en rendions compte dans notre édition de vendredi, la Commission consultative des Farines s'est réunie le 27 courant à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Leroy, secrétaire général.

M. Gilliard, de Valenciennes, représentant la Meunerie, demanda que le prix-limite du quintal de farine, qui était encore fixé à 225 francs passât à 240 francs. Les boulangers, d'autre part, annonçant qu'ils ne trouvaient déjà plus la farine à un prix moindre.

Si ce taux de 240 francs avait été adopté, le prix du pain aurait été porté à 2 fr. 15 le kilo. La Commission n'admit pas ce tarif et s'arrêta sur le chiffre de 230.

En conséquence, sur l'avis de cette Commission, le prix du kilo de pain a été porté à 2 fr. 10 à partir du lundi 31 mai prochain.

Une nouvelle assemblée est prévue à la Préfecture pour la semaine prochaine, nous l'attendons, mais nous souhaitons ardemment qu'elle ne viendra pas nous apporter une nouvelle hausse.

UN ENFANT S'EST NOYÉ ACCIDENTELLEMENT A BETHUNE

Vers midi, hier samedi, un jeune enfant, Marcel Germain, âgé de trois ans, dont les parents demeurent avenue du Pont-des-Dames, jouait sur les berges de la rivière La Blanche. A un moment, assis sur le rebord d'un bouillanger, l'enfant se pencha. L'enfant était tombé à l'eau, et le courant l'avait entraîné à une centaine de mètres de son habitation. On le releva, mais tous les soins donnés ne réussirent pas, la vie fut éteinte ; la mort avait fait son œuvre.

Une jeune fille se jeta dans un puits avec son enfant à Avesnes-lez-Aubert

Judi, vers midi, la commune d'Avesnes-lez-Aubert était mise en émoi par un drame peu banal. La demoiselle Leroux Suzanne, 21 ans, demeurant rue de St-Aubert avec son père, s'est jetée dans un puits avec son enfant ; ce n'est qu'à ses appels que l'on s'est aperçu de sa disparition. Un service de secours fut immédiatement organisé et l'on parvint à retirer la mère saine et sauve, tandis que l'enfant âgé de plus de deux ans, était resté au fond du puits, où il fut asphyxié. Il en fut retiré quelque temps après, et ne portait que quelques ecchymoses.

La mère, qui présente une intermittence des accès de folie, a été internée à la Clinique départementale d'Esquermes, pour être mise en observation.

DRAME CONJUGAL AU TRIBUNAL

Un mariage d'essai défilé dans la salle d'audience du tribunal civil de Lunéville, vendredi vers seize heures.

Deux époux, en instance de divorce, M. et Mme Charles Lavay, venaient devant le greffier en conciliation devant le président, quand soudain, la femme, sortant un revolver de son sac à main, tira à bout portant à plusieurs reprises sur son mari qui tomba atteint de plusieurs balles.

Dans la salle d'audience, ce fut la panique ; des femmes s'enfuyaient, affolées, pendant que la meurtrière s'affaissait dans une crise de nerfs. Un médecin fut appelé et donna ses soins à M. Lavandier. Celui-ci, qui avait le bras perforé, a été transporté dans un état très grave à l'hôpital.

PELLETIER D'OISY, ARRIVE A PARIS

Le capitaine Pelletier d'Oisy et l'ingénieur Carot, victimes, à Varsovic, d'un accident, qui interrompit leur raid vers Tokio, sont rentrés hier après-midi à Paris à la gare du Nord à 15 h. 30. Le capitaine a dit comment son appareil avait été détruit par les tirailleurs et comment, ainsi que son compagnon, il se tira indemne de l'accident.

Une fortune pour un tableau

Ce petit tableau, de 18 centimètres sur 22, un portrait d'homme, de Dirk Bouts, faisant partie de la collection Warocque, mis en vente à Paris, a trouvé acheteur à 900.000 francs, plus les frais (19,50 %). L'acquéreur de ce tableau, M. Kleinberg, a donc dû déboursier un million soixante-quinze mille cinq cents francs pour en prendre possession.

Un musicien prodige à Marles-les-Mines

Nous signalions dernièrement le succès du musicien du jeune violoncelliste bariton Joseph Bonaventura, qui vient de remporter un éblouant succès au concours international de Bruxelles-Mines ; les premiers prix d'exécution, avec félicitations du professeur et 1^{er} premier grand prix d'honneur.

Les Lillois, musiciens de bonne musique auront la bonne fortune de pouvoir entendre cet artiste musicien. En effet, le jeune prodige Albert Herman a accepté de prêter son concours à la fête d'été de l'Amicale Voltzair qui aura lieu aujourd'hui 30 mai, à 3 heures, dans la cour de l'Ecole Voltzair, rue de Colmar, à Lille. On pourra l'applaudir et le louer à sa valeur dans deux œuvres magnifiques, d'une valeur très grande difficile : morceaux de salon n. 7 de Paganini et « Waterland, fantaisie pour harpe » de Hartmann.

Albert HERMAN

Toutes nos félicitations au sympathique directeur de l'« Eclair Musical », M. Joseph Carot, pour la succès de son jeune et brillant élève.

André PAGE